

DÉLIBÉRATION DE_2023_035

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf juin, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE SAINT RÉMY SUR LIDOIRE sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 13 juin 2023

Présents : Serge FOURCAUD, Ghislain PANTAROTTO, Michel FRICHOU, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Georges MADELAINE par Christophe MARCETEAU, Karine LEY par Christian GALLOT, Magalie LEPLET par Gilles TAVERSON

Secrétaire : Hélène DONADIER

Membres en exercice : 32 Présents : 25 Votants : 28 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 28

OBJET : DM N°1 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes.

Il indique qu'à la suite du vote de la délibération portant sur les subventions aux associations, il est nécessaire de réajuster le compte 6574 de + 6 717.25 € qui sont déduits des dépenses imprévues du même montant.

Il indique également que la trésorerie de Ribérac nous a indiqué que la règlementation interdit toute inscription budgétaire sur les comptes de cession, ce que nous avons fait en prévision d'achat de matériel roulant.

Monsieur le Président propose d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
6574	Subventions aux associations	+ 6 717.25	
022	Dépenses imprévues	- 6 717.25	
675 (042)	Valeurs comptables immobilisations cédée	- 205 116.00	
6761 (042)	Différences sur réalisations (positives)	- 60 884.00	
775	Produits des cessions d'immobilisations		- 249 200.00
7761 (042)	Diff / réal (+) transférées en invest.		- 16 800.00
TOTAL :		-266 000.00	-266 000.00

INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
192 (040)	Plus ou moins-values sur cession immo.	- 16 800.00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		+ 249 200.00
192 (040)	Plus ou moins-values sur cession immo.		- 60 884.00
21571 (040)	Matériel roulant		- 205 116.00
TOTAL :		-16 800.00	-16 800.00

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le Président,
Thierry BOIDÉ